



Ministère des Solidarités
et de la Santé

Ministère de l'Enseignement
supérieur, de la Recherche et de
l'Innovation

Secrétariat général pour
l'investissement

Communiqué de presse

Paris, le 9 janvier 2020

Coup d'envoi du programme prioritaire de recherche sur l'antibiorésistance

Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé, Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et Guillaume Boudy, Secrétaire général pour l'investissement, donnent aujourd'hui le coup d'envoi du programme prioritaire de recherche doté de 40 millions d'euros dédié à la lutte contre la résistance aux antibiotiques coordonné par l'Inserm pour le compte de l'ensemble de la communauté scientifique nationale.

Le Président directeur général de l'Inserm, M. Gilles Bloch a présenté à Frédérique Vidal et Agnès Buzyn le plan de mise en œuvre du programme de recherche dans une approche dite « une seule santé » combinant santé humaine, santé animale, et compréhension des environnements. Ce programme prioritaire de recherche fera l'objet d'un suivi interministériel qui associera également les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement dans le cadre du grand plan d'investissement.

L'appel à manifestation d'intérêt du programme prioritaire de recherche est désormais publié. Il permettra de proposer puis financer à hauteur de 1 à 3 millions d'euros des projets de recherche très ambitieux, structurants, de longue durée (4 à 6 ans), avec pour objectif de favoriser l'interdisciplinarité et de faire émerger une synergie des recherches fondamentales, environnementales, cliniques, de santé publique, et vétérinaires. Les manifestations d'intérêt devront porter sur un ou plusieurs axes suivants :

- Contrôler et maîtriser l'usage et la dissémination des antibiotiques dans tous les domaines pour réduire la pression de sélection environnementale ;
- Elucider et ralentir l'émergence et la dissémination des mécanismes de résistance et des bactéries résistantes ;
- Accélérer l'innovation des outils diagnostics, thérapeutiques et préventifs de la résistance bactérienne et de sa diffusion et proposer de nouvelles stratégies anti-infectieuses ;

- Comprendre les paramètres anthropologiques, sociologiques et économiques qui concourent à un mésusage des antibiotiques.

La France figure en 4^e position des pays les plus consommateurs d'antibiotiques en Europe pour la santé humaine. En conséquence, des bactéries responsables de maladies graves sont plus difficiles à traiter qu'auparavant. On estime que chaque année en France, 125 000 infections à bactéries multi-résistantes induisent environ 5500 décès par an.

Face à cet enjeu crucial en matière de santé publique, la France est particulièrement engagée. Une feuille de route gouvernementale interministérielle a été adoptée en 2016, visant à diminuer la consommation d'antibiotiques et à réduire les conséquences sanitaires et environnementales de l'antibiorésistance. Plusieurs campagnes d'information ont également été réalisées en direction du grand public. Pour anticiper les conséquences de la résistance aux antibiotiques, le Gouvernement souhaite placer la recherche au cœur de son action, pour comprendre les mécanismes d'apparition et de diffusion des résistances et découvrir de nouvelles cibles thérapeutiques pour y faire face.

CONTACTS PRESSE

Ministère des Solidarités et de la Santé : 01 40 56 60 65

Sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : 01 55 55 84 24

secretariat.communication@recherche.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement : 01 42 75 64 58

presse.sgpi@pm.gouv.fr